



# Conférence des maires du PETR Vidourle Camargue



**Codognan – Mercredi 6 juillet 2022**

## **Ordre du jour**

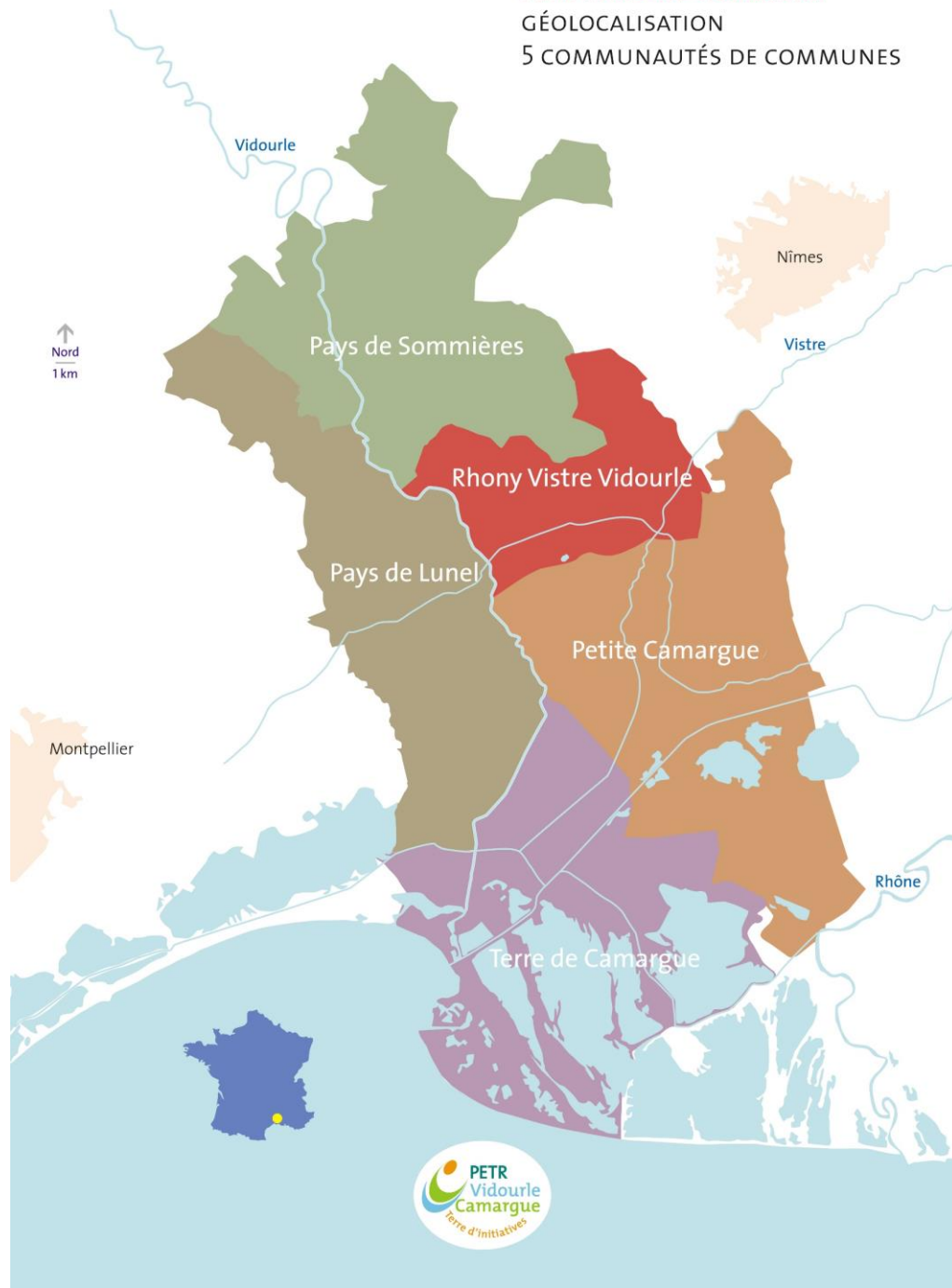
- 1. Présentation du PETR, son fonctionnement**
- 2. Présentation des missions**
  - **Patrimoine**
  - **Fonds européens**
  - **Tourisme**
  - **Club des entrepreneurs**
  - **Plan Alimentaire Territorial**
  - **Guichet Rénov'Occitanie**
- 3. Focus sur les Contractualisations et la mission ingénierie financière**
- 4. Intervention des commissions du conseil de développement**

# **1. Présentation du PETR, son fonctionnement**



**Un territoire  
interdépartemental  
et positionné entre  
2 métropoles :  
Montpellier et  
Nîmes**

**PETR VIDOURLE CAMARGUE**  
GÉOLOCALISATION  
5 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES





# Le PETR Vidourle Camargue

Sur un territoire de projets existant depuis 2005, le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vidourle Camargue**, créé le 26 décembre 2017, rassemble 5 communautés de communes membres du syndicat mixte (Pays de Sommières, Petite Camargue, Rhône Vistre Vidourle, Terre de Camargue et Pays de Lunel). Ce territoire représente un ensemble de 50 communes et 150 611 habitants.

**Le rôle principal du PETR est de soutenir, de favoriser et de coordonner** les projets du territoire afin de garantir un développement harmonieux et répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la population.

Par ailleurs, reconnu dans le cadre de la contractualisation, il est en capacité de **rassembler les acteurs** (Départements, Région, Etat, Europe) pour optimiser les financements sur le territoire.

**Les missions principales du PETR sont :**

- Le Patrimoine
- La Contractualisation (Etat = CRTE, Région = CTO/Bourg-centre, Départements)
- La Gestion des fonds européens (3 programmes : LEADER, FEAMP, FEDER)
- Le Plan Alimentaire Territorial
- Le Club des entrepreneurs en partenariat avec les CCI 30/34
- Le Tourisme

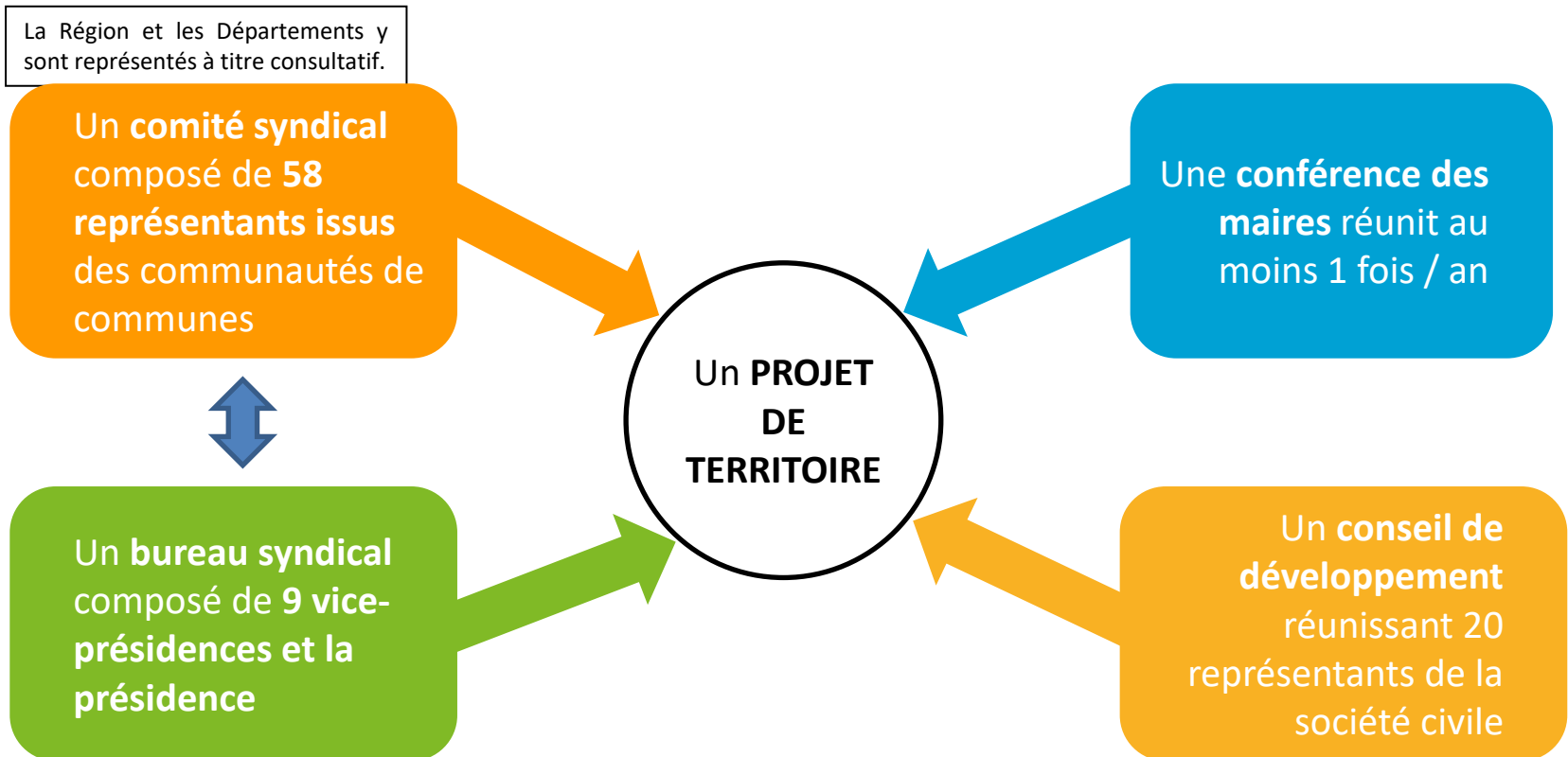
D'autres activités sont présentes comme le guichet Rénov'Occitanie délégué par le CAUE 30 pour les EPCI gardoises.

# Fonctionnement du PETR Vidourle Camargue

Le PETR Vidourle Camargue est **présidé par Pierre Martinez** Président de la communauté de communes du Pays de Sommières, accompagné par **9 Vice-présidences** :

- **Philippe GRAS**, chargé du développement économique et du Conseil de développement,
- **Jean DENAT**, chargé de la transition écologique, du climat et de la biodiversité
- **Thierry FELINE**, chargé du Projet de territoire, de la cohésion sociétale et du cadre de vie,
- **Véronique MARTIN**, chargée de Culture, du patrimoine et du mécénat,
- **Josiane ROSIER-DUFOND**, chargée de la promotion et du développement touristique,
- **André BRUNDU**, chargé des savoir-faire et des traditions,
- **Thierry AGNEL**, chargé des finances et de la commande publique,
- **Pierre GRISELIN**, chargé du Projet Alimentaire Territorial et du soutien à la ruralité,
- **Loïc FATACCIOLI**, chargé de la mobilité, de l'interconnexion et de la coopération entre territoires

## Fonctionnement du PETR Vidourle Camargue



# Equipe technique basée à Aimargues

## DIRECTION DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)

**Maxime Charlier**

m.charlier@petr-vidourlecamargue.fr / 04.34.14.80.02



## ASSISTANCE DE DIRECTION ET DE GESTION DU PETR

**Catherine Bazile**

c.bazile@petr-vidourlecamargue.fr / 04.34.14.80.00

## MISSION FONDS EUROPEENS

Animateurs LEADER

**Aude Faye**

a.faye@petr-vidourlecamargue.fr / 04.48.21.61.12

**Adrien Montizon**

a.montizon@petr-vidourlecamargue.fr / 04.48.21.61.13

Animateur FEAMPA

**Louis-Vincent Lepeu**

lv.lepeu@petr-vidourlecamargue.fr / 04.34.14.80.01

## MISSION PROJETS/CONTRACTUALISATION

**Frédéric Cambessédès**

f.cambessedes@petr-vidourlecamargue.fr / 04.48.21.61.14

## MISSION PATRIMOINE

**Patricia Carlier**

p.carlier@petr-vidourlecamargue.fr / 04.34.14.80.03

## MISSION TOURISME Agente détachée Gard tourisme

**Véronique Couderc**

couderc@tourismegard.com / 04.66.36.98.29

## GUICHET RÉNOV'OCCITANIE Agents détachés CAUE 30

**Lucas d'Ascanio**

**Patrick Grégoire**

*Permanences délocalisées*

Contact unique : 04.66.70.98.44

www.les-caue-occitanie.fr/gard

## PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

**Titouan Denimal-Pinto**

t.denimal-pinto@petr-vidourlecamargue.fr / 04.48.21.61.11



## **2. Présentation des missions**

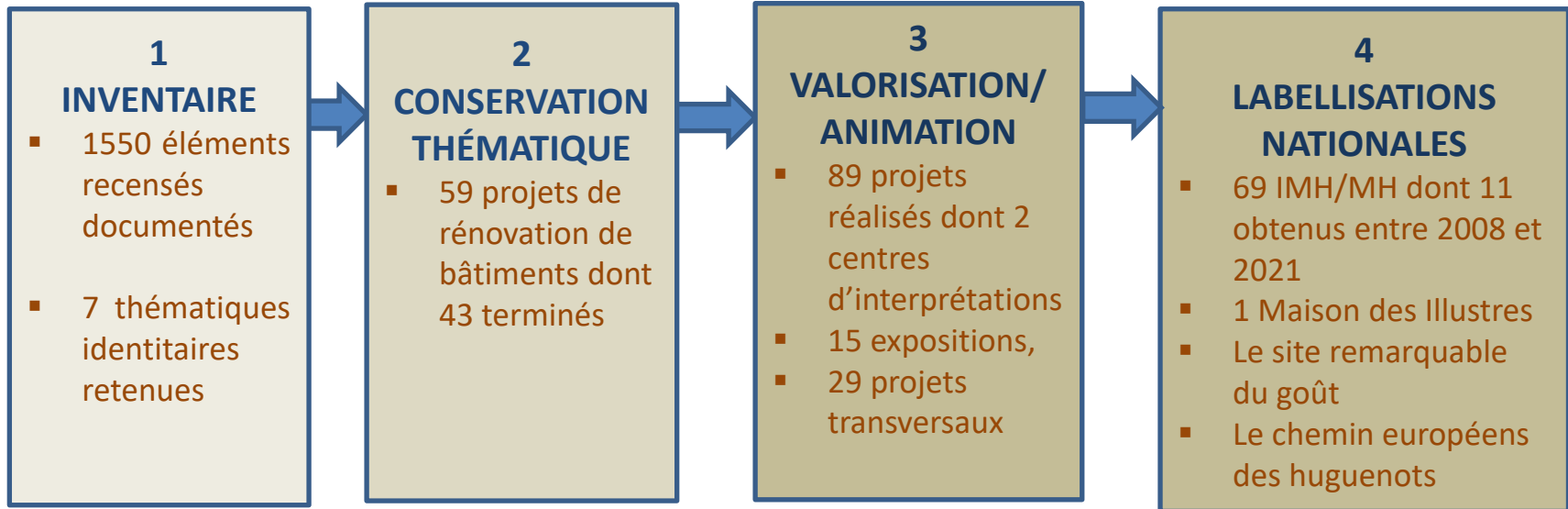
- **Patrimoine**
- **Fonds européens**
- **Tourisme**
- **Club des entrepreneurs**
- **Plan Alimentaire Territorial**
- **Guichet Rénov'Occitanie**

# Mission Patrimoine



## OBJECTIFS :

Sauvegarde du patrimoine culturel bâti et immatériel, du territoire du PETR



**Une stratégie de développement en 4 actes validée en 2008**

De 2009 à 2021 : 148 projets pour un montant HT de 6 772 228 €

## LE PATRIMOINE S'INSCRIT DANS LE PROJET DE TERRITOIRE :



- Facteur du « vivre ensemble »
- Moteur d'une qualité de vie
- Acteur de l'économie locale



## Phase 4 de la stratégie - label international

Convention signée par le PETR le 28 Février 2022 dans le cadre  
de l'itinéraire culturel européen :  
« Sur les pas des huguenots et des vaudois »

Pour une durée de 4 ans renouvelables

Entre :

- ❑ L'association nationale de l'itinéraire européen représentée par sa section gardoise :

« l' Association Sur les pas des huguenots dans le Gard, de la Résistance à la République »

- ❑ Le Département du Gard
- ❑ Gard Tourisme
- ❑ Le PETR Vidourle-Camargue

La convention prévoit une mise à disposition de ses services dans les conditions de sa charte contre une cotisation annuelle aux exploitant du chemin (Détail site du PETR)



## Phase 4 de la stratégie

# Le chemin européen des huguenots

Parcours doux encadré par la FF Randonnée Pédestre et Gard Tourisme

2022

L'itinéraire validé,  
« colonne  
vertébrale » du  
chemin, traverse le  
PETR du Nord au Sud.  
Edition d'un  
topoguide par la FFRP  
en partenariat avec  
les partenaires locaux

2023

Création des boucles  
à partir du chemin  
validé.

Les communes traversées :

Cannes-et-Clairan  
Crespian  
Lecques  
Salinelles  
SOMMIÈRES  
Aubais  
Aigues-Vives  
Mus  
VAUVERT  
Le Cailar,  
Saint-Laurent d'Aigouze,  
AIGUES-MORTES  
LE GRAU DU ROI







# Mission programme Européen LEADER et FEAMPA

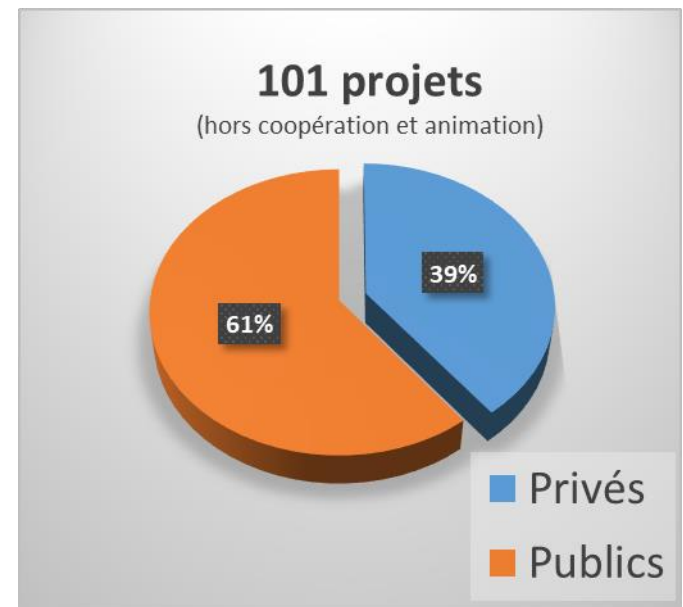


# Le dispositif LEADER - juin 2022

	Objectif	Ayant déjà obtenu une aide	Ayant un avis favorable	
Nombre de projets	74	115	17	Total : 132
Montant FEADER	3 101 988 €	2 652 159 €		85 % programmés

**Subvention moyenne**  
(hors coopération et animation)  
**= 19 300 € de FEADER**

**Soit un taux d'intervention**  
(hors coopération et animation)  
**LEADER de 23 %**





# Candidature LEADER 2023-27

LEADER 2014-2022 :  
dernier Comité de  
programmation en  
décembre 2022

**Mai – juillet 2022** : concertation des partenaires

**Septembre 2022** : validation de la nouvelle stratégie LEADER  
en comité syndical

**Octobre 2022** : dépôt de candidature auprès de la Région  
Occitanie avec un périmètre réduit

**Janvier 2023** : réception des premiers dépôts de demande  
d'aide



## Dispositif LEADER ENTREPRENARIAT

60 500 €  
de cofinancements des  
**5 communautés de  
communes**

La Belle Drèche – Congénies



Artisanat, circuits de  
proximité, agro-alimentaires,  
commerces de base,  
développement durable.

406 800 €

27 projets

## Dispositif LEADER TOURISME

Sites touristiques, loisirs  
verts, déploiement du  
numérique, hébergements  
de qualité.

Carnet d'Escales – Aigues-Mortes



501 300 €

26 projets

## Dispositif LEADER EMPLOYABILITE

Salle de formation,  
mobilité, mise en réseau  
des entreprises.

Création d'une recyclerie – Calvisson



127 400 €

8 projets



## Dispositif LEADER PATRIMOINE

558 000 € - 22 projets

### Restauration du temple de Beauvoisin



Patrimoine immatériel,  
actions pédagogiques,  
traditions taurines  
camarguaises, restauration  
du bâti.

518 700 €

22 projets

## Dispositif LEADER COOPERATION

Mutualisation de l'animation des  
réseaux d'éco-acteurs des réserves de  
biosphères

Réserve de  
**BIOSPHERE**



**CAMARGUE**

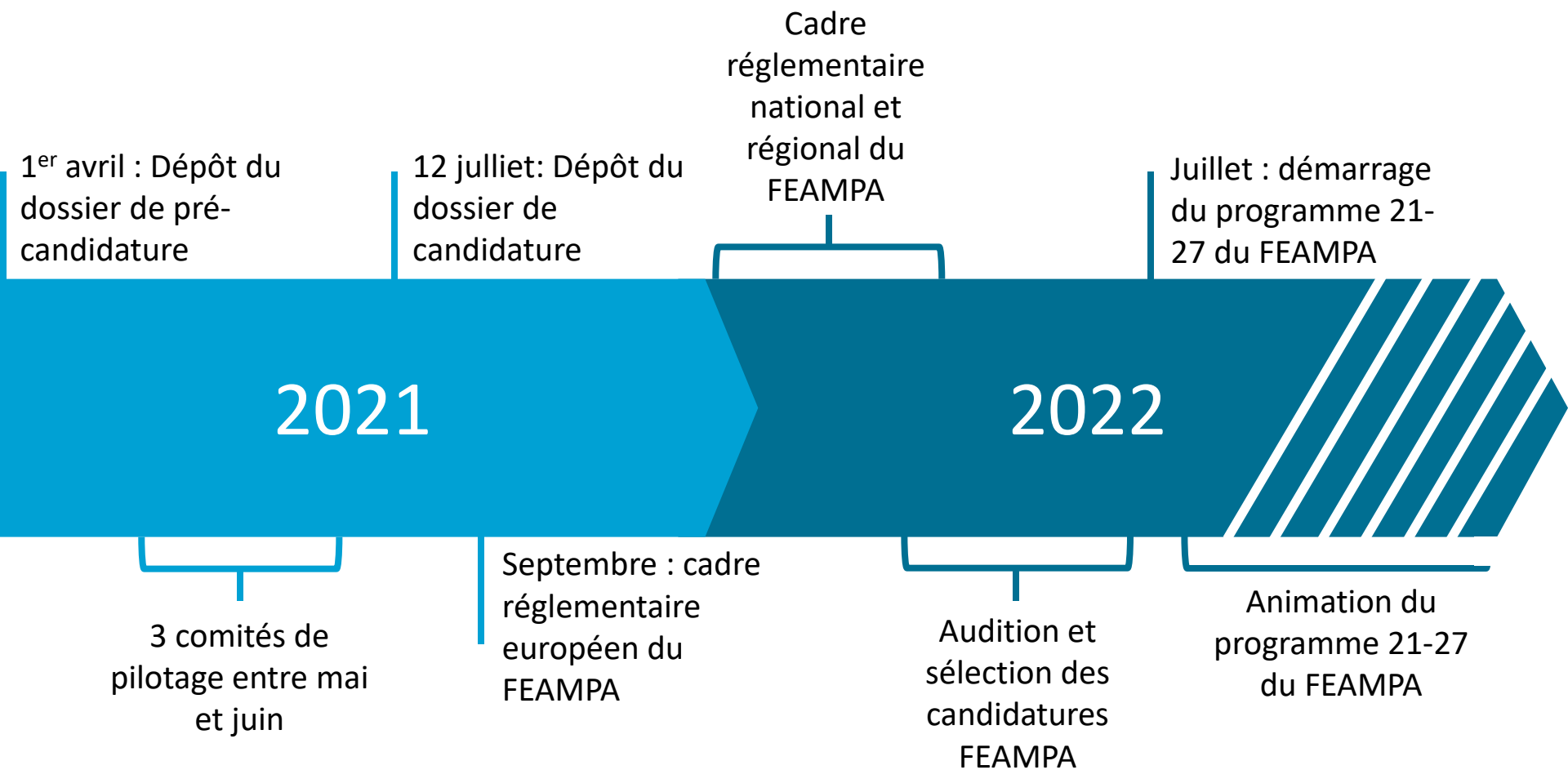
Echanges de bonnes  
pratiques et d'expérience  
avec d'autres territoires  
ruraux similaires

**68 000 €**

**4 projets**

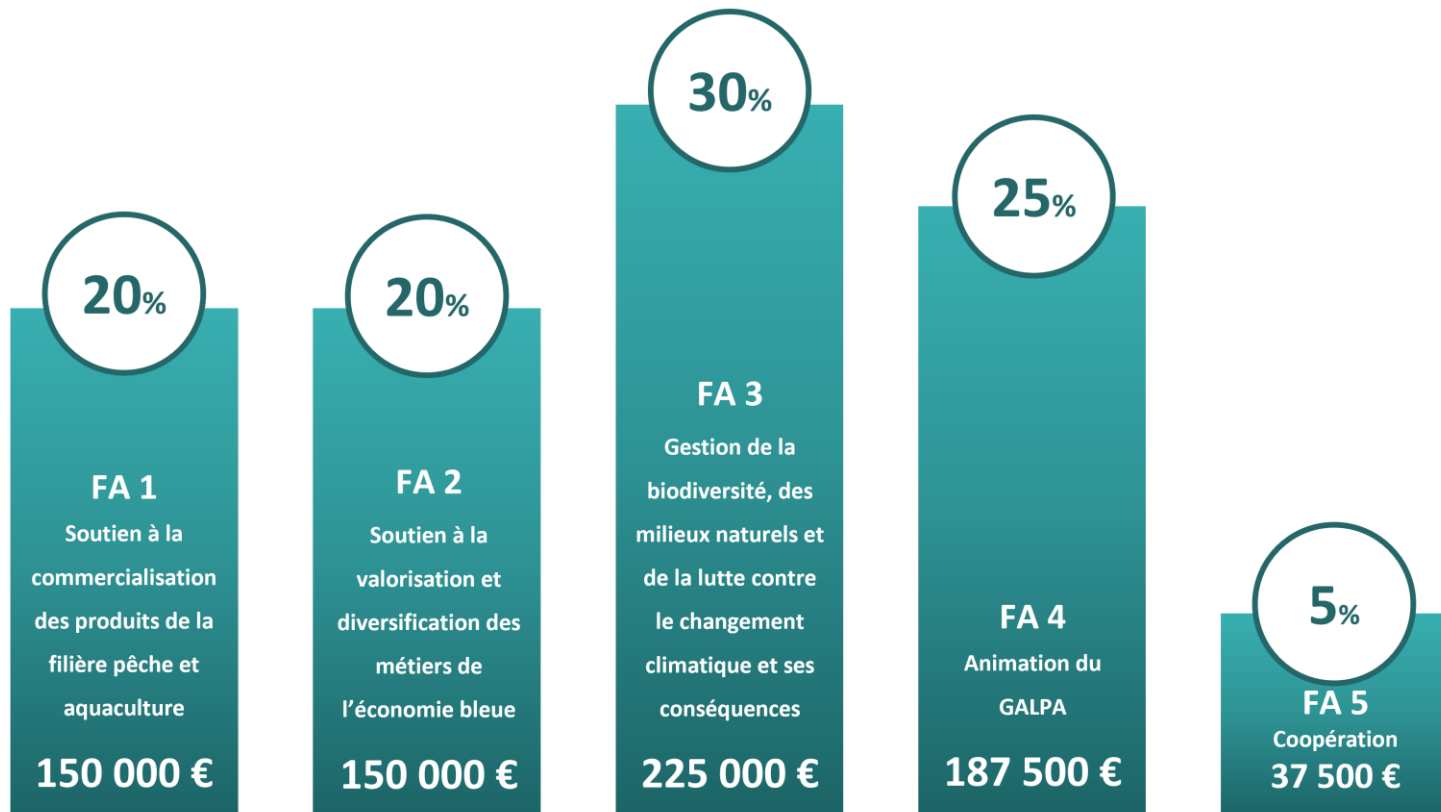


# Avancement du programme FEAMPA 21-27



# La stratégie du FEAMPA

Entre 580 000€ et 750 000€  
attendus à répartir sur 5  
fiches actions :





# Mission Tourisme



Un réseau d'acteurs engagés partagé avec le SMCG



Valorisation touristique du terroir de production de l'AOP



Valorisation de la destination  
Signature touristique commune



Label national dédié à la valorisation de l'œnotourisme



# Mission Tourisme

## 2 Projets phares autour du label :



Le comporte

Pack images



# Le Club des entrepreneurs co-animé avec les CCI du Gard et de l'Hérault

**Objectif** : favoriser les échanges d'expériences entre chefs d'entreprises, créer des courants d'affaires, mener des actions communes, échanger avec les élus du territoire.

En 2022, se sont 53 membres qui se réunissent pour des rencontres débats et visites de savoir-faire

Un comité de pilotage bénévole pour le suivi et l'animation du club

Un projet de ZAC'tour du PETR à venir

Une philosophie propre au club : « Un entrepreneur isolé est un entrepreneur en danger »





A photograph showing a person in a plaid shirt handing a wooden crate filled with fresh vegetables (carrots, tomatoes, bell peppers, leafy greens) to another person. The background is a blurred green field.

# PLAN ALIMENTAIRE VIDOURLE CAMARGUE

*Engager le territoire Vidourle Camargue vers un système  
de production et de consommation responsables !*



# Un PAT, c'est quoi déjà ?

2014 Loi LAAF

2019 Nouveau Programme National pour l'Alimentation (PNA) – Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

2021 Appel à Projets « Plan Alimentaire Territorial »

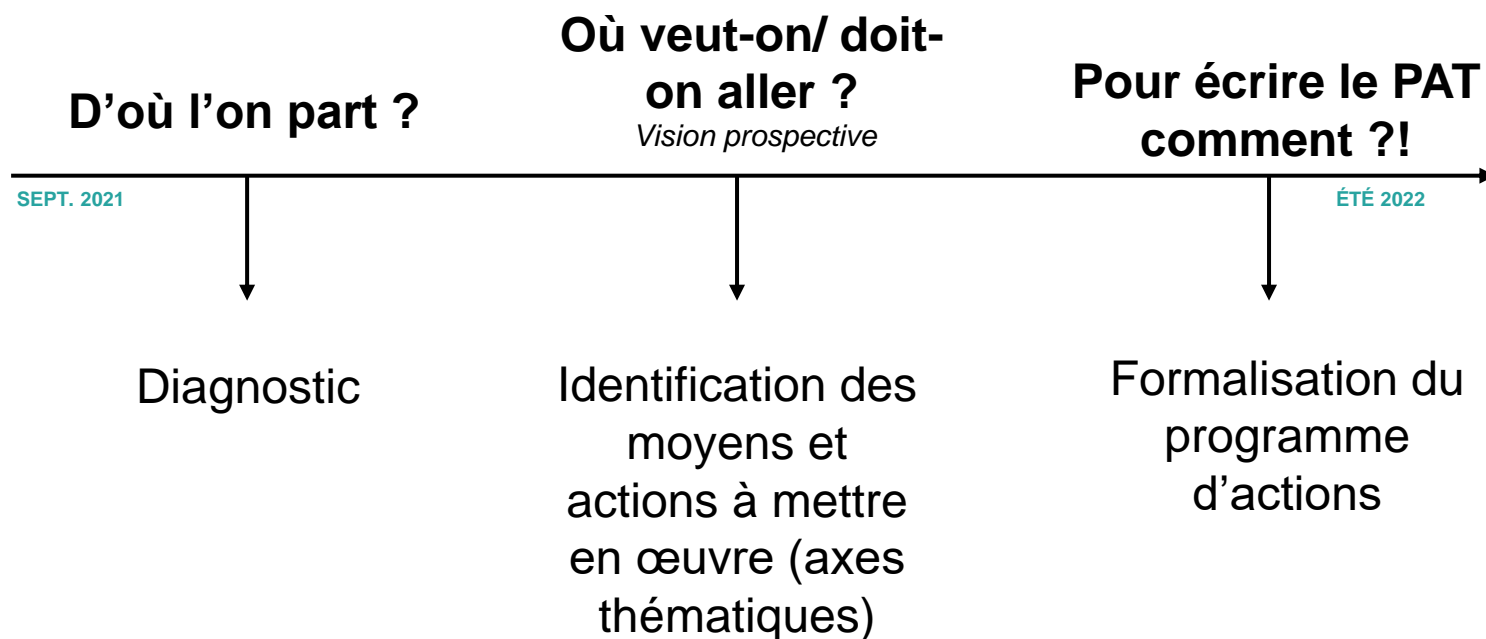


## Les grands objectifs du PAT

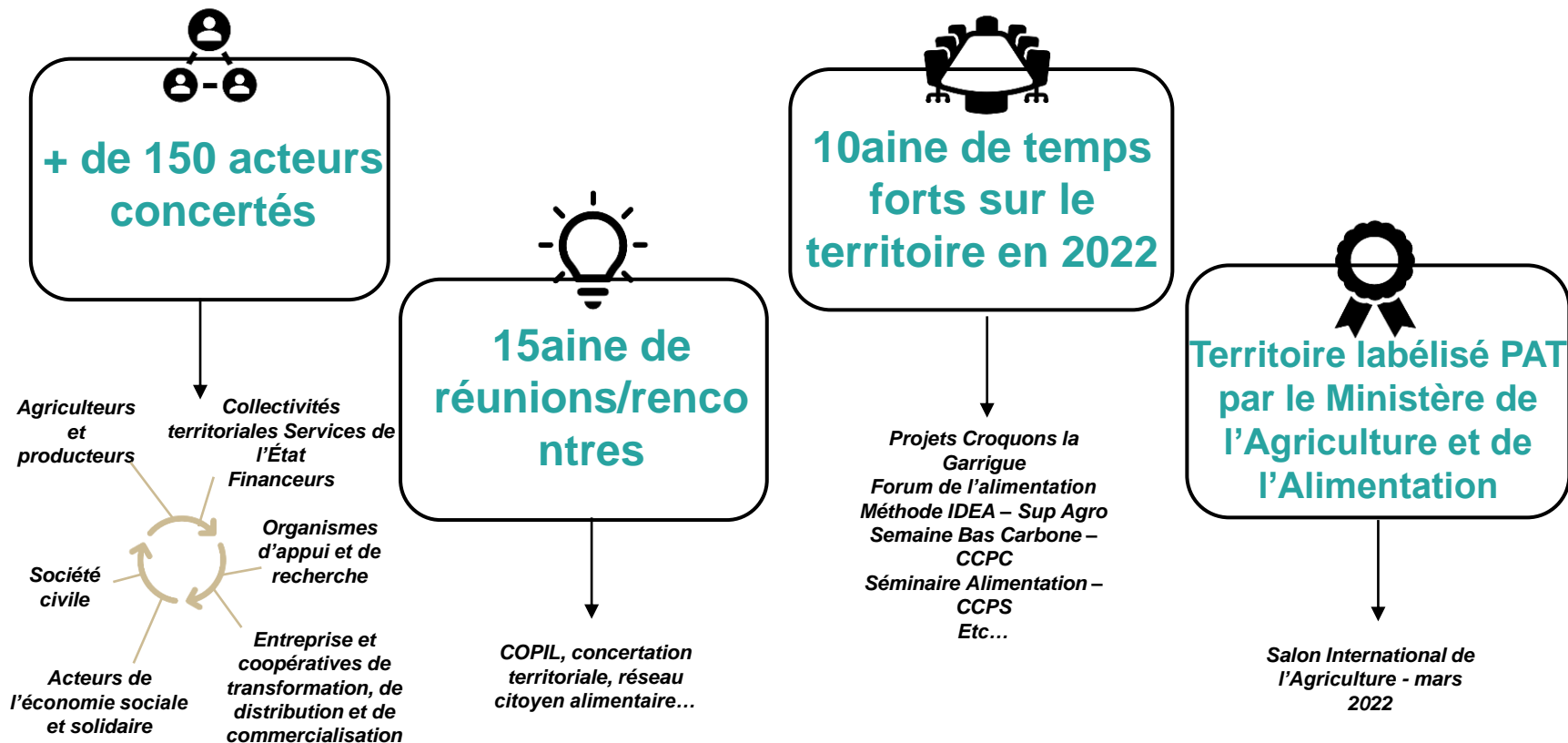
- ▲ Développer durablement les filières agricoles et alimentaires locales
- ▲ Structurer une offre alimentaire de proximité et de qualité qui soit accessible à tous les habitants du territoire
- ▲ Créer une dynamique de territoire et favoriser l'émergence de projets collectifs



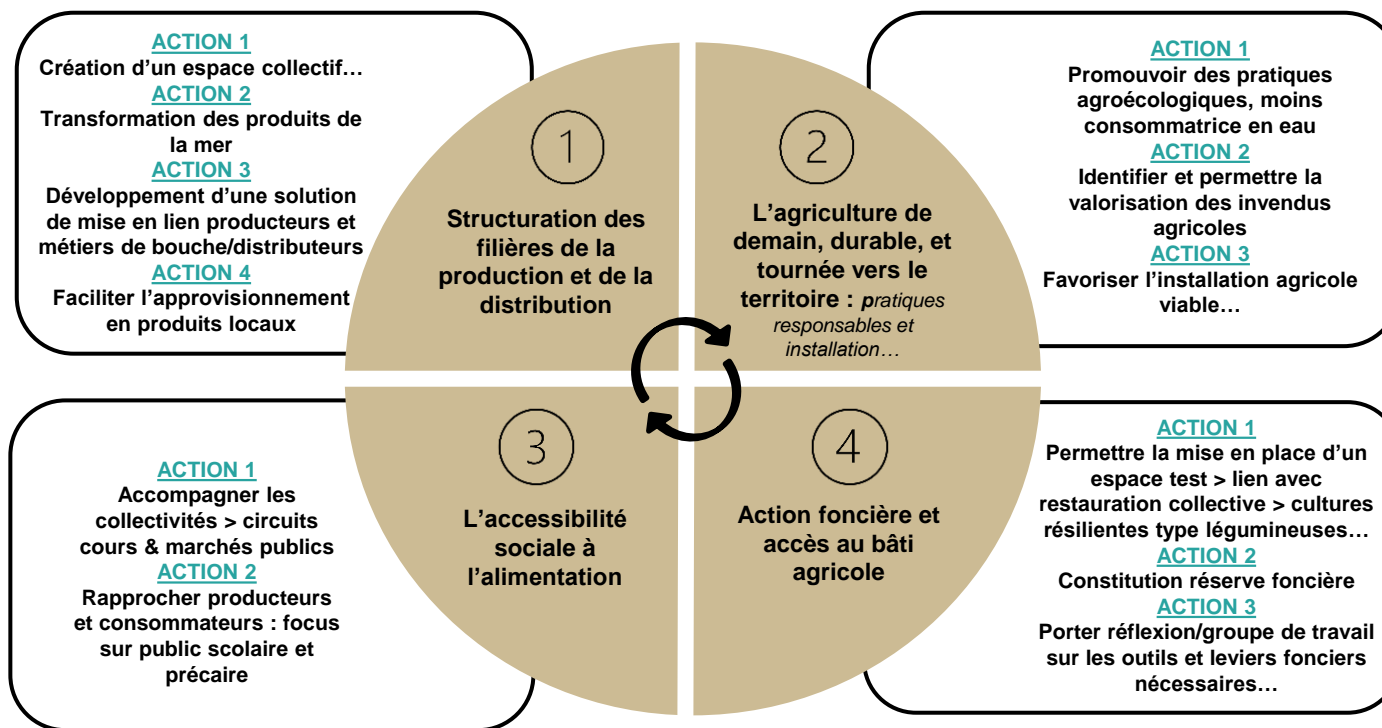
# Un PAT en pleine émergence !



# Quelques chiffres clés !

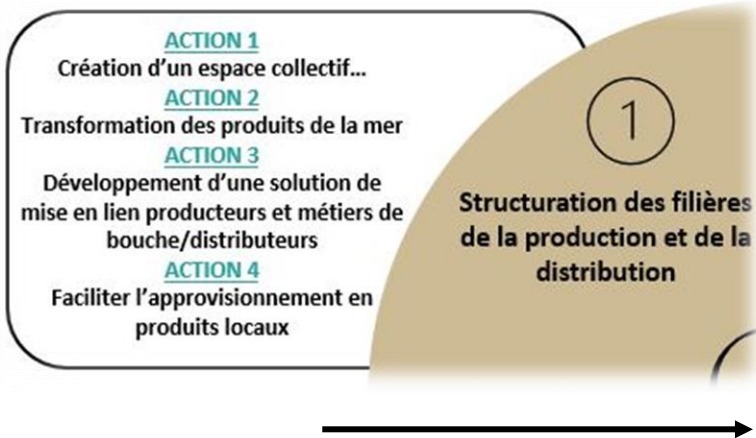


# Les axes stratégiques





# Les axes stratégiques



## A.1.1 - CRÉER UN ESPACE COLLECTIF ET SOLIDAIRE DÉDIÉ À LA TRANSFORMATION, AU CONDITIONNEMENT ET AU STOCKAGE

### Pourquoi cette action ?

Pour limiter les déplacements et le temps de livraison des produits transformés, optimiser les coûts et mutualiser certains outils de la chaîne alimentaire, le territoire Vidourle Camargue pourrait se doter d'un espace collectif de type tiers-lieu qui serait également source d'emploi, notamment par l'insertion.

### Les étapes clés :

- Identification des friches avec l'accompagnement de la SAFER pour identifier friches ou terrain constructible, biens vacants sans maître;
- Étude de faisabilité pour connaître la pérennité du projet;
- S'inscrire dans une démarche d'économie sociale et solidaire en corrélant ce projet avec des structures d'insertion > source d'emploi.

### Les indicateurs :

- > Un territoire qui offre des équipements et des outils collectifs
- > La diversité et la transformation des produits agricoles est facilitée
- > Optimiser le temps de travail des agriculteurs (gain de temps et d'argent par des services mutualisés)
- > Permettre de mobiliser du foncier dans le cadre de la réalisation de projets

### Financements possibles :

Région Occitanie, LEADER, EPCI, BPI France, ADEME, AIRDIE, Banque des territoires

### Exemple sur un autre territoire :

2 choix possibles :

- 1.- Actions déjà existantes qui mériteraient d'être consolidées,
- 2.- ou action/projet réussi ailleurs

Rapport à la stratégie : faire schéma de cohérence avec objectifs stratégiques

### Porteur de projets :

- Producteurs
- Transformateurs

### Partenaires :

- Collectivités territoriales
- CIVAM
- ADDEARG
- Consulaire : CCI/ CMA
- Institutionnels : CD, Région
- Chantier d'insertion/ Centres socio-culturels

### Quelques chiffres :

Chiffres clés relatifs au diagnostic ou chiffres sur coût éventuels de toute ou partie de l'action

# Présentation du guichet unique Rénov'Occitanie Sud Gard

# Rénov'Occitanie

Rénov'Occitanie



# Guichet Unique Rénov'Occitanie

## Une prise de contact multiforme



Par téléphone au 04 66 70 98 58  
Le mardi et jeudi de 9h00 à 12h30  
Le lundi et vendredi de 13h30 à 17h00



En complétant le formulaire de contact en ligne



Sur rendez-vous pour un conseil technique personnalisé

*Pour CCPL, voir avec le Guichet Rénov'Occitanie GEFOSAT (Montpellier) :  
04 67 13 80 94  
[conseilrenovation@gefosat.org](mailto:conseilrenovation@gefosat.org)  
[www.gefosat.org](http://www.gefosat.org)*

# Guichet Unique Rénov'Occitanie

Un service de proximité

## Les permanences territoriales :

Aigues-Mortes

Gallargues-le-Montueux

Calvisson

Aimargues

Le Grau-du-Roi

Vergèze

Sommières

Vauvert

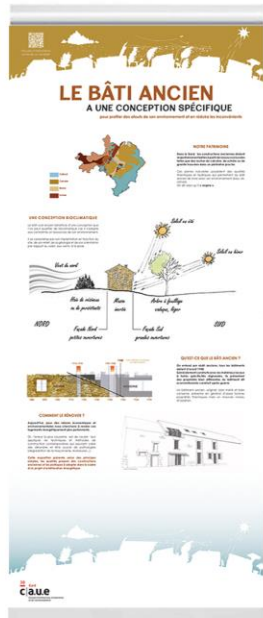
Des permanences accessibles sur rendez-vous, permettent d'assurer des prestations de conseils personnalisées.



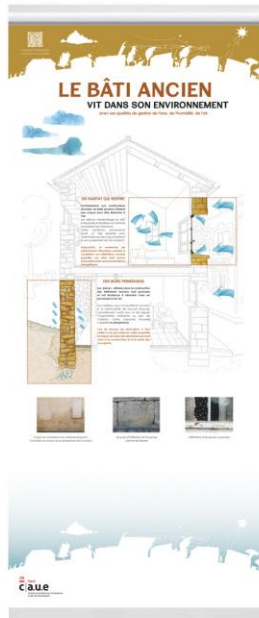
Guichet Unique Rénov'Occitanie Sud Gard

# Une exposition à la disposition des collectivités « L'amélioration énergétique du bâti ancien »

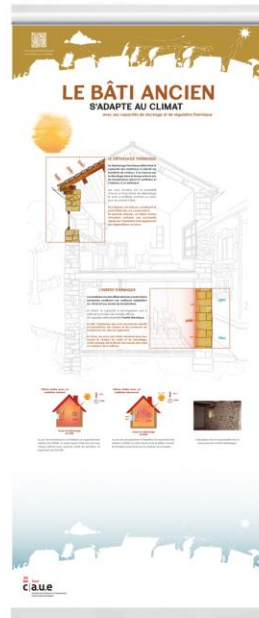
1



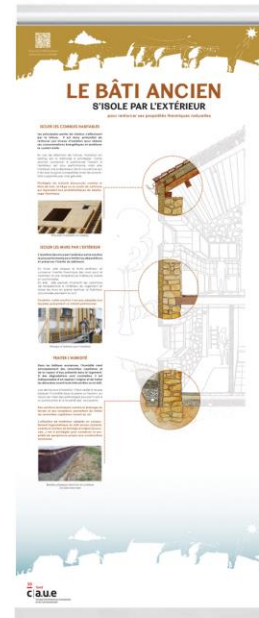
2



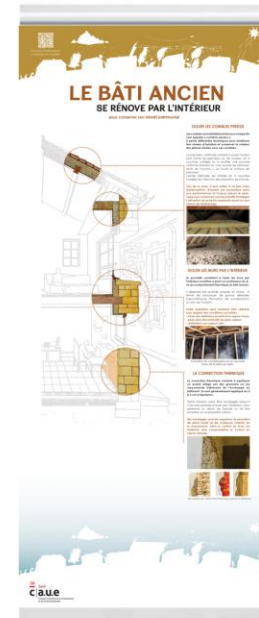
3



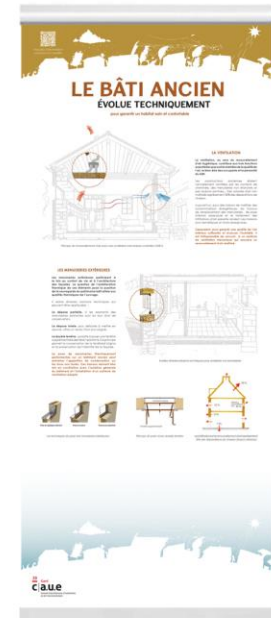
4



5



6



### **3. Focus sur les Contractualisations et la mission ingénierie financière**

- **CRTE**
- **CTO**
- **ATI FEDER**

# La mission contractualisation et ingénierie financière de projets

Les territoires de projets sont aujourd'hui l'échelle reconnue pour la contractualisation. Elle se base sur le projet de territoire concerté entre les acteurs et permet d'assister les projets dans leur financement autour de différents partenaires et outils :

**ETAT**

**CRTE** > CONTRAT DE RELANCE ET TRANSITION ECOLOGIQUE 2021-2027

**REGION**

**CTO** > CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022-2028 + 12 Contrats Bourg Centre

**EUROPE**

**ATI** > APPROCHE TERRITORIALE INTEGREE FEDER 2021-2027

Ce qu'il faut retenir : **facilitateur, intégrateur et évolutif**

**Vers un PACTE TERRITORIAL** afin de constituer un comité des politiques contractuelles et de financements Etat-Région-Départements à l'échelle des territoires de projets

## **2 Enjeux forts pour cette mission dédiée à 100% :**

- ➔ Soutenir les communes dans le montage administratif des dossiers de demande d'aide
- ➔ Accompagner les démarches collectives dans la réponse aux appels à projets (Plan Relance, Agence de l'eau, ADEME, DDTM, DRAAF, etc.)

# La mission contractualisation et ingénierie financière de projets

ETAT

CRTE > CONTRAT DE RELANCE ET TRANSITION ECOLOGIQUE 2021-2027

## PLAN DE RELANCE



### 3 priorités

- **La transition écologique**, afin notamment d'accompagner les initiatives en matière de performance énergétique des bâtiments, de sobriété foncière ou de mobilités durables, dans la continuité des documents-cadre existants (SCoT, PCAET...)
- **Le développement économique**, en soutien aux commerces, à l'artisanat, à l'industrie, au tourisme ou aux filières productives maritimes et agricoles, tous impactés par la crise sanitaire
- **La cohésion sociale et territoriale**, avec pour objectif de renforcer l'accès pour tous aux services publics et à lutter contre les inégalités.

→ CRTE Vidourle Camargue



PRÉFÈTE  
DU GARD

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



- **Contrat signé le 17/12/22**
- **Programmation 2022 en cours**

- Un projet inscrit = une fiche-projet formalisée
- Modalités de dépôt et de calendrier fixés par l'état

→ **Maquette 2022 Vidourle Camargue : 35 opérations inscrites (attribution en cours)**

**Nouveauté pour 2023** : ouverture de l'AAP DETR/DSIL sera ouvert sur Démarches-simplifiées dès le mois de septembre pour une clôture en décembre 2022 Les collectivités dont les projets n'ont pas été retenus en 2022 seront sollicitées pour connaître leur intention du maintien ou de l'abandon de leur demande en 2023 : 12 opérations concernées



# La mission contractualisation et ingénierie financière de projets

**REGION**

**CTO** > CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022-2028 + 12 Contrats Bourg Centre

## PACTE VERT OCCITANIE 2040



### 7 objectifs territoriaux

- S'adapter au changement climatique
- Améliorer la santé et le bien être des habitants
- Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver et réduire les pollutions
- Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables
- Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à économie circulaire
- Préserver et développer des emplois de qualité
- Garantir une soutenabilité et une solidarité financière

- Contrat Territorial Occitanie 2022-2028
- 12 Contrats Bourg-Centre Occitanie



- COPIL de lancement : 05/04/22
- COPIL de validation : 07/09/22



- **CTO 22-28 est cours d'élaboration** : objectif vote du contrat à la Commission Permanente d'octobre 2022
  - Plan Pluriannuel d'investissement Partenarial actualisé
  - Enquête BCO réalisée = prolongation des contrats existants par voie d'avenant
  - Stratégie commune avec le CRTE + une caractérisation PACTE VERT des projets
  - Une nouvelle proposition de gouvernance

# La mission contractualisation et ingénierie financière de projets

EUROPE

ATI > APPROCHE TERRITORIALE INTEGREE FEDER 2021-2027

## FEDER OCCITANIE 2021-2027

O S 5

« Une Europe plus proche des citoyens »

- Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources
- Action 1 : Améliorer le cadre de vie des habitants
  - Action 2 : Lutter contre la désertification médicale
  - Action 3 : Développer l'hébergement d'urgence à destination des populations fragiles et marginalisées
  - Action 4 : Développer les équipements culturels, touristiques et de loisir pour tous
  - Action 5 : Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formations paramédicales...

→ ATI FEDER 2021-2027



- Lancement AMI : 15 juin 2022
- Réponse AMI : 16 septembre 2022
- Sélection : décembre 2022
- Démarrage : janvier 2023

- Mesure territorialisé du FEDER sur un périmètre défini qui a la charge de la présélection des opérations
- Pas d'enveloppe fermée et réservée mais un dépôt et une instruction des dossiers au fil de l'eau
- Les ATI se calque sur le périmètre et le fonctionnement des CTO = comitologie commune
- Un courrier d'incitativité et une fiche de pré-dossier pour les opérations prêtes à partir

## **4. Intervention des commissions du conseil de développement**

